

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1.		
Voir Section 1.		

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No N° de la	Amendment No N° de
demande : M5000-22-3478/A	modification
Supplier SA No N° de l'AMA de fournisseur :	
E60PQ-140003/	

	_	
	N° de page	22
Date of Solicitation – Date de	la demande	
10 février 2022		
Address inquiries to – Adress	er toute demand	de de renseignement à :
See Section 2, Article 4	.1.	
Voir Section 2, Article 4	.1	
Destination		
See Section 2, Annex A.	•	
Voir Section 2, Annexe	A.	

No of Page/

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadians funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No N° de téléphone
Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : Date :



TABLE DES MATIÈRES

Section 1: Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2: Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Annexe A – Besoin et Base de paiement

Annexe B – Exigences relatives à la sécurité

Annexe C – Plan(s) d'étage et matrice de cloisons

Annexe D – Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Etape 1.	
S'agit-il	d'un marché de produits manufacturés particuliers? <i>Non</i>
Étape 2.	oximes Besoins concurrentiels ou $oximes$ non concurrentiels
2.1	Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:
	Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.
2.2	Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:
	Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>APRÈS</u> la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :
	 Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes : la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada; un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients; une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice; toute autre pièce justificative demandée par le Canada.
2.3	Jusqu'à deux (2) contrats pourraient être attribués à la suite de la présente demande de soumissions.
2.4	Les soumissionnaires peuvent soumettre des prix pour les catégories de produits combinées, la catégorie de produits simple ou les deux. Les catégories de produits sont : Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C) Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable Catégorie 6 – Locaux de soutien et mobilier pour aires de collaboration
2.5	Chaque catégorie de produits sera évaluée séparément.
Étano 2	□ Marché général ou ⊠ Stratégio d'approvisionnement auprès des entreprises autochtenes (SAEA)

Étape 3. $\ \square$ Marché général ou $\ \boxtimes$ Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)

Ce marché est réservé aux entreprises autochtones selon l'initiative du gouvernement fédéral sur la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'<u>Annexe 9.4</u> du Guide des approvisionnements.

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux conformément aux dispositions de chaque accord relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

Modalités de l'IAS:

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes <u>AVEC</u> sa soumission :

• Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité :

- 1. Conditions
 - a. Avant d'être admis dans l'installation ou sur le site, le personnel de l'entrepreneur doit se soumettre à une vérification locale de l'application de la loi effectuée par la GRC. Cette dernière se réserve le droit de refuser en tout temps l'accès à la totalité ou à une partie d'une installation ou du site à tout membre du personnel de l'entrepreneur.
- 2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (https://www.tpsqc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html)
- 3. Le soumissionnaire doit respecter les conditions du point 1 ci-dessus :
 - a. \(\square\) d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
 - b. 🖂 d'ici la date de l'attribution d'un contrat. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
- 4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour démontrer leur conformité aux exigences relatives à la sécurité.
 - a. Formulaire SCT 330-23
 - b. Copie d'une pièce d'identité avec photo et signature délivrée par le gouvernement (recto et verso)

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :						
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.					
Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :						
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation	d'une soumission					
Les soumissions doivent être soumises aux date et heur	e indiquées ci-dessous.					
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 21 février 2022					
	b. 14:00 HNC					
À l'emplacement physique (le cas échéant)	Réception des soumissions					
	c/o Commissionnaires, Division F					
	Services des acquisitions et des marchés					
	6101 avenue Dewdney					
	Regina (SK) S4P 3K7					
	Fax: 306-780-5232					
Option de soumission supplémentaire Connexion	La GRC n'a pas obtenu l'approbation requise pour recevoir des					
postel:	soumissions par l'intermédiaire du service Connexion postel.					
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumis	sionner					
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le se	oumissionnaire peut transmettre jours ouvrables					
des demandes de renseignements au sujet de l'appel de	soumissions à l'autorité					
contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la	date de clôture de celle-ci. Les					
demandes reçues après cette date limite pourraient res	ter sans réponse.					

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat								
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003//PQ								
	s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.								
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)								
2.1									
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité								
	à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.								
	a. L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.								
	ŭ.			ntrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI					
				nseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins					
			qu'ils ne soient accompagnés d'u	n représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux					
			sont réalisés.						
	b	✓	Une cote de sécurité est exigée.						
			E	c exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des					
			présentes.						
	C.		Le présent contrat ne s'assortit d	d'aucune exigence en matière de sécurité.					
3.	Bes	oin							
3.1			eneur doit effectuer les travaux ér	numérés à l'annexe A.					
4.	Res	ponsa	ables						
4.1		•	contractante (utilisateur désigné)						
1	Noi		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Roseanne Newman					
İ	Titr	e :		Agente d'approvisionnement					
1	Mir	nistère	e, organisme ou société d'État :	Gendarmerie royale du Canada (GRC)					
	Adr	esse :		RCMP / GRC					
				Services des acquisitions et des marchés					
				5600 11th Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 3K7					
				Regina (Saskatchewan) 54F SKI					
				Fax: 306-780-5232					
	N 10	1 1/1	· 1	C20 C25 4725					
		rriel :	éphone :	639-625-4725 Roseanne.newman@rcmp-grc.gc.ca					
4.2			e projet (à remplir à l'attribution a						
4.2		_	· · · · · · · · · · · · · · · · ·	ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au					
				ermettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de					
				que des travaux prévus dans le contrat.					
	100	hara	6 de projet doit aussi s'assurer aue	les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au					
		_		ur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier					
				ésentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat					
	•	•	ouvernement du Canada).	escritaire du cariada, ou ari ou des journisseurs de services sous contrat					
	Noi		,						
	Titr	e :							
	Mir	nistère	e, organisme ou société d'État :						
[]		esse :							
	Nº (de téle	éphone :						
		ırriel :							
4.3			ntant de l'entrepreneur						
			nexe A (ci-jointe), tableau 9						
	ci-dessous.								

5.	Modalités de paiement						
		ase cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette					
	métl	hode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.					
	✓	Paiement unique					
		Paiements multiples					
6.	Fact	uration					
	-	lus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et louble de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :					
	Nom	n de l'organisation et personne-ressource : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]					
	Adre	esse :					
7.	Clau	ses du Guide des CCUA					
7.1		Cette exigence est assujettie à la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de négliger de compléter et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre de la soumission rendra la soumission non recevable.					
7.2		Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les					
		soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de l'exigence de vaccination contre la					
		COVID-19 jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage.					
		Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et					
Canadia		fait partie intégrante du contrat.					
Condi		générales supplémentaires ID 4013 - L'entrepreneur doit se conformer et s'assurer que ses employés et ses sous-traitants se					
		conforment à toutes les mesures de sécurité, ordres permanents, politiques et règles sur place qui sont en vigueur sur le lieu où le travail est effectué.					
		ID 4014 – La clause Suspension des travaux s'applique au contrat et en fait partie intégrante.					
		1. L'autorité contractante peut, à tout moment, par avis écrit, ordonner à l'entrepreneur de suspendre ou					
		d'arrêter les travaux ou une partie des travaux du contrat pour une période allant jusqu'à 180 jours.					
		L'entrepreneur doit immédiatement se conformer à un tel ordre de manière à minimiser les frais liés à la suspension. Durant la période pendant laquelle cet ordre est en vigueur, l'entrepreneur ne doit pas					
		retirer aucune partie des travaux des lieux des travaux avant d'en avoir obtenu au préalable le					
		consentement écrit de la part de l'autorité contractante. Durant la période de 180 jours, l'autorité					
		contractante doit soit annuler l'ordre ou résilier le contrat, en tout ou en partie, selon la(les) section(s)					
		[insérer la section intitulée « Manquement de la part de l'entrepreneur »]ou [insérer la section intitulée « Résiliation pour raisons de					
		commodité »] dans les conditions générales					
							
		2. Lorsqu'un ordre est donné selon le paragraphe 1, à moins que l'autorité contractante résilie le contrat					
		pour raisons de manquement de la part de l'entrepreneur ou que l'entrepreneur abandonne le contrat,					
		l'entrepreneur aura droit au paiement de frais additionnels qui auront été encourus suite à la					
		suspension en plus d'un profit équitable et raisonnable.					
		3. Lorsqu'un ordre donné selon le paragraphe 1 est annulé, l'entrepreneur doit reprendre les travaux					
		selon les conditions du contrat dès que pratiquement faisable. Si la suspension a affecté la capacité de					
		l'entrepreneur à respecter la date de délivrance selon les conditions du contrat, la date pour					
		l'exécution des travaux qui ont été affectés par la suspension sera prolongée pour une période					
		équivalente à la période de suspension en plus d'une période, le cas échéant, qui, de l'avis de l'autorité					
		contractante, et après consultation avec l'entrepreneur, est nécessaire pour que l'entrepreneur puisse					
	1						
		reprendre les travaux. Tout ajustement équitable sera effectué au besoin à toute condition du contrat					

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

□ Catégorie 1

- Catégorie 1a Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
- Catégorie 1b Éléments d'appui et mobilier autostable
- ☐ Catégorie 6 Locaux de soutien et mobilier pour aires de collaboration

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s)

☑ Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

- ⊠Catégorie 1a Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
- ⊠Catégorie 1b Éléments d'appui et mobilier autostable

☑ Catégorie 6 – Locaux de soutien et mobilier pour aires de collaboration

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

<u>Date d'inspection du site</u>: À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 5 et 11. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

Catégorie(s) de produits : 1A et 1B - Catégories combinées

Tableau 1 – Tableau des produits pour les catégories combinées

	Section A	Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ		Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
#	CIUGdC	Description du produit	Qté	Veuillez fournir des informations supplémentai res OUI/ NON	N∘ de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme**	Extended Total [Qty x Price] \$
	Catégorie 1A		•	,			
	Se reporter à l'annexe C et a	ux plans d'étage.					\$
	Catégorie 1B						
1	1bFFHREN24L42WNOLNY	Système autostable – Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées) – soutenues aux cloisons Profondeur, largeur ou diamètre : 24 po Longueur : 42 po Hauteur : 29 po	5	Oui		\$	\$
2	1bffHREN30L72WNOLNY	Système autostable – Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées) – soutenues aux cloisons Profondeur, largeur ou diamètre : 30 po Longueur : 72 po Hauteur : 29 po	5	Oui		\$	
3	1bffHREL24L36WNOLNY	Système autostable – Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées) – soutenues aux cloisons Profondeur, largeur ou diamètre : 24 po Longueur : 36 po Hauteur : 29 po	3	Oui		\$	
4	1bHOCAU15L30XFTXXKX	Huches et compartiments de rangement supérieurs – Compartiments fermés – métal	5	Oui		\$	

		peint – soutenus à la partie supérieure de la cloison Profondeur ou largeur : 15 po Longueur : 30 po Hauteur : S.O. Côté droit : panneau rabattable Serrures à clé				
5	1bSBBFLGA1524XXNKXX	Classeurs et armoires de rangement – Caissons à tiroirs ordinaires, ordinaires et classeurs – autostables – patins de mise à niveau – métal peint Largeur : 15 po Profondeur : 24 po Serrures à clé	10	Oui	\$	

^{**}Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Tableau 2 - Livraison

	Section A – BESOIN DE L'UTI	Section B – SOUMISS	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N₀ du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Bureau de l'équipe de gestion de la direction (EGD) de Prince Albert 415, rue Bartlett Prince Albert (Saskatchewan) SOJ 3H0	2022/05/31	Normales	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
l'AMA. **Le charg faire avant indiqué pa	ormales de travail de 8 h à 17 h, conforn gé de projet doit fournir au fournisseur l la date limite de l'installation, en tenar r le fournisseur. Le gouvernement du Ca e cas où un fournisseur choisirait d'aller	Prix total de l'installation :	\$		

Tableau 3 - Installation

	Section A – BESOIN DE L'UTI	Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N∘du	Lieu	Date voulue**	Heure voulue :	Le fournisseur	Prix de lot ferme
produit		(A-M-J)	Heures normales de	installera comme	
tiré du			travail	cidessous	\$
Tableau			ou	**	
1			En dehors des		
			heures normales de		
			travail*		

1	Bureau de l'EGD de Prince Albert 415, rue Bartlett Prince Albert (Saskatchewan) SOJ 3H0	2022/05/31	Normales	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
l'AMA. **Le charg faire avant indiqué pa	ormales de travail de 8 h à 17 h, conforr de de projet doit fournir au fournisseur l' la date limite de l'installation, en tenan r le fournisseur. Le gouvernement du Ca e cas où un fournisseur choisirait d'aller	Prix total de l'installation :	\$		

Tableau 4 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard					
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.					
	•	vant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.				
	L'entrepreneur livrera les prod seront facturés au Canada.	uits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne				
2.	Installations du Canada où se fera la livraison Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés. Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.					
2.1	Quai de chargement/lieu					
Α	Lieu	non				
В	Quai de chargement	non				
С	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	n/a				
D	Porte					
Е	Monte-charge	n/a				
F	Autre (préciser)	Bâtiment de plein pied sans chariot élévateur ni aire de chargement				

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 5 – Évaluation de la soumission et total du contrat <u>pour les catégories 1a et 1b uniquement</u> (Le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait.)

1	Total ferme pour les produits (tableau 1)	\$
2	Total ferme pour la livraison (tableau 2)	\$
3	Total ferme pour l'installation (tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5. de l'AMA	\$
5	Prix total évalué de la soumission* (lignes 1 + 2 + 3 + 4) [à supprimer à l'attribution du contrat]	\$
6	Prix contractuel (lignes 1 + 2 + 3 + 4) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$
7	Taxe(s) applicable(s) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$
8	Coût total estimé (lignes 6 + 7) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$

^{*} Taxes applicables en sus.

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat			
	Nom:	Numéro de téléphone :		
		Courriel:		
		PBN:		
		Ariba #:		

Catégorie de produits 6 – Exigence distincte

Tableau 7 – Tableau des produits liés à l'exigence distincte

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR
#	CIUGdC	Description du produit	Qté	veuillez fournir des informations supplémentai res Oui/ Non	N∘ de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Prix total calculé [Qté x prix] \$	
	Catégorie 6 – Locaux de sou	tien et mobilier pour aires de co	llabora	ation				
6	6MMTSMRELL24L48WNNX	Table de conférence de petites dimensions – rectangulaire – pieds colonnes Hauteur : 29 po Électrifiée : Non	3	Oui		\$		
7	6MMTLGRTOL60150WYNX	Table de conférence de grandes dimensions – pieds colonnes – Hauteur des pieds : 29 po Avec alimentation : Oui	2	Oui		\$		
8	6KKCSAxxLY16XXXMONX	Chaises de cuisinette – hauteur standard – polymère – sans accoudoirs – sans coussin de siège Profondeur de l'assise : >16 po Hauteur de l'assise : 17 - 20 po	14	Oui		\$		

^{**}Fournir des informations supplémentaires :

le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des dessins ou des photos, y compris de la documentation descriptive de ces produits, avec leur soumission.

Tableau 8 - Livraison

	Section A – BESOIN DE L'UT	Section B — SOUMISS	SION DU FOURNISSEUR		
Nº du produit tiré du Tableau 7	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$
	Bureau de l'EGD de Prince Albert 415, rue Bartlett Prince Albert (Saskatchewan) SOJ 3H0	2022/05/31	Normales	: semaines suivant la fourniture et la livraison	\$

				Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	
*Heures no	ormales de travail de 8 h à 17 h, confor	mément à l'article !	5, annexe A de l'AMA.	Prix total de	\$
				l'installation :	
	é de projet doit fournir au fournisseur				
	la date limite de l'installation, en tena				
indiqué pai	r le fournisseur. Le gouvernement du C	Canada se dégage de	e toute responsabilité		

Tableau 9 - Installation

	Section A – BESOIN DE L'UT	ILISATEUR DÉSIGNÉ		Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 7	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$	
1	Bureau de l'EGD de Prince Albert 415, rue Bartlett Prince Albert (Saskatchewan) SOJ 3H0	2022/05/31	Normales	: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$	
**Le charg faire avant indiqué pai	ormales de travail de 8 h à 17 h, confor é de projet doit fournir au fournisseur la date limite de l'installation, en tena r le fournisseur. Le gouvernement du C e cas où un fournisseur choisirait d'alle	Prix total de l'installation :	\$			

Tableau 10 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.
	Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.
2.	Installations du Canada où se fera la livraison Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.

	Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.					
2.1	Quai de chargement/lieu					
Α	Lieu	non				
В	Quai de chargement	non				
С	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	Inexistant]				
D	Porte					
E	Monte-charge	n/a				
F	Autre (préciser)	Bâtiment de plein pied sans chariot élévateur ni aire de chargement				

3.	Continuité des attestations
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par
	l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 11 – Évaluation de la soumission et total du contrat pour la catégorie 6 uniquement

1	Total ferme pour les produits (tableau 7)	\$
2	Total ferme pour la livraison (tableau 8)	\$
3	Total ferme pour l'installation (tableau 9)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5. de l'AMA	\$
5	Prix total évalué de la soumission* (lignes 1 + 2 + 3 + 4) [à supprimer à l'attribution du contrat]	\$
6	Prix contractuel (lignes 1 + 2 + 3 + 4) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$
7	Taxe(s) applicable(s) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$
8	Coût total estimé (lignes 6 + 7) [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$

^{*} Taxes applicables en sus.

Tableau 12 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom:	Numéro de téléphone :
		Courriel:
		PBN:
		Ariba #:

ANNEXE B EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences relatives à la sécurité énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) ci-jointe s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

- 1. Les employés de l'entrepreneur doivent détenir une habilitation de sécurité leur procurant un niveau d'accès 2 (NA2) aux installations pour tous les travaux extérieurs. Une autorisation d'accès avec escorte, conformément aux vérifications effectuées par le Groupe de l'habilitation sécuritaire (GHS) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), est requise pour tous les travaux effectués au détachement de la GRC et dans les résidences occupées.
 - a. Il est INTERDIT à l'entrepreneur de retirer des lieux de travail indiqués des biens ou des renseignements PROTÉGÉS, DÉSIGNÉS ou CLASSIFIÉS, ou d'en faire des copies, et il doit s'assurer que son personnel connaît cette exigence et s'y conforme.
 - b. L'entrepreneur doit se conformer aux dispositions de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) jointe à l'annexe B.

Couverture LVERS pour divers détachements de la Division F de la GRC. Les travaux doivent inclure, mais sans s'y limiter : peinture, revêtement de sol, plomberie, CVC et électricité, stationnements.

REMARQUE : L'unité de la sécurité physique doit être contactée avant de remplacer les fenêtres/portes du détachement.

Les emplacements incluent tous les détachements de la Division F



Government of Canada

Gouvernement du Canada SRCL#: 2020-111907 (F Div)

Contract Number / Numéro du contrat	
Security Classification / Classification de sécurité	

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS'

Division F Gestion des actifs/ Gestion d'entreprise

LISTE DE VÉ	RIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES	A LA SECURITE (LVERS) Gestion d'entreprise
ART A - CONTRACT INFORMATION / PAR Originating Government Department or Organic	TIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE	Branch or Directorate / Direction générale ou Direction
Ministère ou organisme gouvernemental d'o		F Division Asset Management/Corporate Management
8. a) Subcontract Number / Numèro du contrat	The state of the s	of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant
Brief Description of Work / Brève description	du travail	
Blanket SRCL for misc. repairs to F Divison RCM	MP Detachments. Work to include, but not limited to: painting,	, flooring, plumbing, HVAC and electrical, parking lots,
landscaping, bathroom and kitchens, offices, roofi NOTE: DSS- Physical Security Unit to be contact Locations include all F Division Detachments	ng and siding. ed priopr to replacing Detachment windows/doors.	
a) Will the supplier require access to Contro Le fournisseur aura-t-il accès à des marc	handises contrôlées?	No Yes Non Oui
Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des donn sur le contrôle des données techniques?	sified military technical data subject to the provisions ées techniques militaires non classifiées qui sont ass	V Non ☐ Oui
Indicate the type of access required / Indiqu		
6. a) Will the supplier and its employees require Le fournisseur ainsi que les employés au (Specify the level of access using the cha (Préciser le niveau d'accès en utilisant le		nation or assets? PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? ✓ Non Yes Oui
5. b) Will the supplier and its employees (e.g. PROTECTED and/or CLASSIFIED inform Le fournisseur et ses employés (p. ex. ne	cleaners, maintenance personnel) require access to r nation or assets is permitted. attoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à de	Non ₩ Oui
a des renseignements ou a des biens Ph 6. c) Is this a commercial courier or delivery re	OTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.	No Yes
	e livraison commerciale sans entreposage de nuit?	V Non ☐ Oui
7. a) Indicate the type of information that the s	upplier will be required to access / Indiquer le type d'i	information auquel le fournisseur devra avoir accès
Canada 🗸	NATO / OTAN	Foreign / Étranger
7. b) Release restrictions / Restrictions relative	es à la diffusion	
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion
Not releasable À ne pas diffuser		
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Limité à :
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :
7 a) Local of information / Nicona district		
7. c) Level of information / Niveau d'informatio	NATO UNCLASSIFIED	PROTECTED A
PROTECTED A PROTÉGÉ A	NATO NON CLASSIFIÉ	PROTÉGÉ A
PROTECTED B	NATO NON CLASSIFIE NATO RESTRICTED	PROTECTED B
PROTEGÉ B	NATO DIFFUSION RESTREINTE	PROTÉGÉ B
		PROTECTED C
PROTECTED C	NATO CONFIDENTIAL	PROTEGÉ C
PROTÉGÉ C	NATO CONFIDENTIEL	
CONFIDENTIAL	NATO SECRET	CONFIDENTIAL
CONFIDENTIEL	NATO SECRET	CONFIDENTIEL
SECRET	COSMIC TOP SECRET	SECRET
SECRET	COSMIC TRÈS SECRET	SECRET
TOP SECRET		TOP SECRET
		and Are are a second
TRÈS SECRET		TRÈS SECRET
TRÈS SECRET COP SECRET (SIGINT)		TRÈS SECRET TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT)

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité

Canadä^{*}

*	Government of Canada
一 一	of Canada

Gouvernement du Canada

Con	ntract Number / Numéro du contrat
-	
0	Classification / Classification de sécurité

ART A (cont	inued) / PARTIE A (suite)					Salary 4
Will the sup	plier require access to PROTECT	ED and/or CLASSIFIED COMSEC i ements ou à des biens COMSEC dé	information or assets?	N ASSIFIÉS?	✓ Non	Yes
If Yes, indic	ate the level of sensitivity:		signes Profeses evou c	EAGGII IEG :	I Non	Jour
	native, indiquer le niveau de sens	ibilité : sensitive INFOSEC information or a	ssets?		✓ No	Yes
		ements ou à des biens INFOSEC de		ate?	Non	Oui
Short Title(s	s) of material / Titre(s) abrégé(s) of	du matériel :				
Document N	Number / Numéro du document :					
ART B - PER), a) Personr	RSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE nel security screening level require	B - PERSONNEL (FOURNISSEUF ed / Niveau de contrôle de la sécurite	é du personnel requis			
	RELIABILITY STATUS	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SEC	RET	
	COTE DE FIABILITÉ	CONFIDENTIEL	SECRET	TRÈS SE		
	TOP SECRET- SIGINT	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET		TOP SECRET	
	TRÈS SECRET – SIGINT	NATO CONFIDENTIEL	L NATO SECRET	Travaux extérieurs =	TRÈS SECRET	
1	SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS	S		Travaux exterieurs =		
				avec escorte	- Meees aux ms	tanati
	Special comments: Commentaires spéciaux : Exte	erior Work- FA1; Inetrior work- Facil	lity Access with Escort (FA2			_ '
	- Action Control of Control of Control					
	NOTE: If multiple levels of scree	ening are identified, a Security Classification of a security secu	cation Guide must be provide	ed.	fourni	
0. b) May un	screened personnel be used for p	aux de contrôle de sécurité sont requortions of the work?	quis, un guide de classificati	on de la securite doit etre	/ No	Yes
		e peut-il se voir confier des parties o	du travail?		Non _	Oui
	will unscreened personnel be esc				No Non	Yes
Dans l'a	iffirmative, le personnel en questi	on sera-t-il escorté?			No Non	Yes Oui
Dans l'a	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART	on sera-t-il escorté? TE C - MESURES DE PROTECTIO	N (FOURNISSEUR)	n 1		
Dans l'a	iffirmative, le personnel en questi	on sera-t-il escorté? TE C - MESURES DE PROTECTIO	N (FOURNISSEUR)	ne o		
Dans l'a PART C - SAI INFORMATI	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE	on sera-t-il escorté? TE C - MESURES DE PROTECTIO		ts on its site or		Oui Yes
PART C - SAI INFORMATI	affirmative, le personnel en questi EGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es?	on sera-t-il escorté? TIE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS	SSIFIED information or asse		Non L	Oui
PART C - SAI INFORMATI	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e	on sera-t-il escorté? TIE C - MESURES DE PROTECTIO! MENTS / BIENS	SSIFIED information or asse		Non L	Oui Yes
Dans l'a PART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le foun CLASS	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? sisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS?	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig	SSIFIED information or asse		Non L	Oui Yes
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 1. a) Will the premise Le foun CLASS 1. b) Will the	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a ass? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS?	on sera-t-il escorté? TIE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS	SSIFIED information or asse		Non L	Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 1. a) Will the premise Le foun CLASS 1. b) Will the Le foun	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a as? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets?	SSIFIED information or asse		Non Non Non Non	Oui Yes Oui
Dans l'a PART C - SAI INFORMATI I1. a) Will the premise Le foun CLASS	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a as? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets?	SSIFIED information or asse		Non Non Non Non	Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le foun CLASS 11. b) Will the Le foun PRODUCTIO 11. c) Will the	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a ses? supplier be required to receive a IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger a DN	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets?	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO	DTÉGÉS et/ou	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a PART C - SAI INFORMATI II. a) Will the premise Le four CLASS II. b) Will the Le four PRODUCTION II. c) Will the occur a	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? nisseur sera-t-il tenu de recevoir en IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger de DN	on sera-t-il escorté? TIE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets? des renseignements ou des biens C	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED ma	DTÉGÉS et/ou terial or equipment	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le four CLASS 1. b) Will the Le four PRODUCTION 11. c) Will the occur a Les inst	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? nisseur sera-t-il tenu de recevoir en IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger de DN	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets? des renseignements ou des biens C	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED ma	DTÉGÉS et/ou terial or equipment	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 1. a) Will the premise Le four CLASS 1. b) Will the Le four PRODUCTION 1. c) Will the occur a Les inst et/ou C	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger d ON production (manufacture, and/or re t the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e LASSIFIÉ?	on sera-t-il escorté? ILE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT Illes à la production (fabrication et/ou renseignements)	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED material control of the cont	DTÉGÉS et/ou terial or equipment de matériel PROTÉGÉ	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le four CLASS 11. b) Will the Le four PRODUCTION 11. c) Will the occur a Les inst et/ou C	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a es? nisseur sera-t-il tenu de recevoir e IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger e DN production (manufacture, and/or re t the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e	on sera-t-il escorté? ILE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT Illes à la production (fabrication et/ou renseignements)	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED material control of the cont	DTÉGÉS et/ou terial or equipment de matériel PROTÉGÉ	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le foun CLASS 1. b) Will the Le foun PRODUCTION 11. c) Will the occur a Les inst et/ou C	affirmative, le personnel en questi reguards (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a ss? nisseur sera-t-il tenu de recevoir el IFIÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protèger el DN production (manufacture, and/or re t the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e LASSIFIÉ? ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTIO MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseig d'COMSEC information or assets? des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT lles à la production (fabrication et/ou r	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED material des proposition of the company of	DTÉGÉS et/ou terial or equipment de matériel PROTÉGÉ	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui
PRODUCTION Information In a) Will the premise Le four CLASS In b) Will the Le four PRODUCTION In c) Will the occur at Les instead et/ou C	affirmative, le personnel en questi EGUARDS (SUPPLIER) / PARI ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a se? isseur sera-t-il tenu de recevoir el l'EÉS? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protèger de l'EL supplier se site or premises? DN production (manufacture, and/or re l'the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-el ASSIFIÉ? ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA supplier be required to use its IT sy tion or data?	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT Illes à la production (fabrication et/ou renseignements ou des biens C) VIENTE SUPPORT RELATIF À LA TECHN Vistems to electronically process, production process, pro	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED ma réparation et/ou modification) NOLOGIE DE L'INFORMATI uce or store PROTECTED au	DTÉGÉS et/ou Iterial or equipment de matériel PROTÉGÉ ON (TI)	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI 11. a) Will the premise Le foun CLASS 1. b) Will the Le foun PRODUCTION 11. c) Will the occur a Les inst et/ou C INFORMATI 11. d) Will the informa Le foun	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a se? supplier be required to receive a se? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger de DN production (manufacture, and/or re t the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e LASSIFIÉ? ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA supplier be required to use its IT sy tion or data? nisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses pe	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT lles à la production (fabrication et/ou r / SUPPORT RELATIF À LA TECHN // stems to electronically process, productor propres systèmes informatiques pour terropres propres systèmes informatiques pour terropres propres	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED ma réparation et/ou modification) NOLOGIE DE L'INFORMATI uce or store PROTECTED au	DTÉGÉS et/ou Iterial or equipment de matériel PROTÉGÉ ON (TI)	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui Yes Oui
PRODUCTION 11. a) Will the premise Le found CLASS 11. b) Will the Le found PRODUCTION 11. c) Will the occur and Les instead et/ou Class INFORMATION 11. d) Will the information Le found renseign	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a se? supplier be required to receive a se? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protéger de DN production (manufacture, and/or re t the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e LASSIFIÉ? ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA supplier be required to use its IT sy tion or data? nisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses p nements ou des données PROTÉG	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT Illes à la production (fabrication et/ou r V SUPPORT RELATIF À LA TECHN Vistems to electronically process, production et/ou curs et/ou curs et/ou curs et/ou CLASSIFIÉS?	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED ma réparation et/ou modification) NOLOGIE DE L'INFORMATI uce or store PROTECTED au traiter, produire ou stocker éle	ectroniquement des	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui Yes Oui
Dans l'a ART C - SAI INFORMATI I1. a) Will the premise Le foun CLASS I1. b) Will the Le foun PRODUCTION INFORMATI I1. c) Will the occur a Les inst et/ou C INFORMATI I1. d) Will the informa Le foun renseig	affirmative, le personnel en questi FEGUARDS (SUPPLIER) / PART ON / ASSETS / RENSEIGNE supplier be required to receive a ses? supplier be required to safeguard nisseur sera-t-il tenu de protèger de production (manufacture, and/or re at the supplier's site or premises? allations du fournisseur serviront-e LASSIFIÉ? ON TECHNOLOGY (IT) MEDIA supplier be required to use its IT sy tion or data? nisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses pe mements ou des données PROTÉG re be an electronic link between the	on sera-t-il escorté? IE C - MESURES DE PROTECTION MENTS / BIENS Ind store PROTECTED and/or CLAS et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens C pair and/or modification) of PROTECT lles à la production (fabrication et/ou r / SUPPORT RELATIF À LA TECHN // stems to electronically process, productor propres systèmes informatiques pour terropres propres systèmes informatiques pour terropres propres	SSIFIED information or assegnements ou des biens PRO OMSEC? TED and/or CLASSIFIED material des production et/ou modification) NOLOGIE DE L'INFORMATION des products or store PROTECTED autraiter, produire ou stocker élément department or agency	eterial or equipment de matériel PROTÉGÉ ON (TI) Ind/or CLASSIFIED ectroniquement des	Non Non Non Non	Oui Yes Oui Yes Oui Yes Oui

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité

Canadä

*	Governmen
7	of Canada

ent Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat	
ecurity Classification / Classification de sécurité	

Category Cat	Top
A B C CONFIDENTIAL SECRET SECRET RESTRICTED CONFIDENTIAL SECRET TOP SECRET COSMIC TRÊS NATO DIFFUSION RESTREINTE CONFIDENTIAL SECRET SECRET COSMIC TRÊS SECRET COSMIC TRÊS SECRET COSMIC TRÊS SECRET COMPRISED SEC	
CONFIDENTIEL TRÉS SECRET SECRET DIFFUSION RESTREINTE CONFIDENTIEL TrêS SECRET COSMIC TRÊS SECRET COMFIDENTIEL TRÊS SECRET COMFIDENTIEL TRÊS SECRET TOMMATION TRÊS SECRET TRÊS SECRET TOMMATION TRÊS	
formation / Assets enseignements / Biens	TRES
Media /	
ipport TI Link /	
I2. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?	

Canada

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.

La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :

- les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
- de brèves descriptions des produits;
- les quantités;
- prix unitaires fermes.
- c) Les soumissionnaires doivent fournir un système de panneaux empilables qui se compose d'un panneau de base avec le(s) module(s) supplémentaire(s) requis tel que défini dans le(s) modèle(s) de cloison(s) de cette exigence.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

stÀ l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».

Exigence de la catégorie 1a:

1) Plan(s) d'étage

Pour demander un plan d'étage, écrire à <u>Roseanne.newman@rcmp-grc.gc.ca</u>

2) Détails des cloisons

***Voir la matrice des cloisons ci-dessous ***

Description	Fini	Emplacement des prises	Largeur	Hauteur	Nombre
SANS ALIMENTATION, RAIL POUR ACCESSOIRES SUR UN CÔTÉ	TISSU PUNAISABLE OU RAIL POUR ACCESSOIRES	SANS OBJET	1067	1295	5
SANS ALIMENTATION	TISSU PUNAISABLE	SANS OBJET (NOTA : MODULES D'ALIMENTATION PAR LE BAS REQUIS SELON LES PLANS)	762	1295	7
AVEC ALIMENTATION ET CAVITÉS POUR INSERTION DE PRISES ÉLECTRIQUES OU DE PRISES DE DONNÉES SUR UN CÔTÉ	TISSU PUNAISABLE	EN-DESSOUS DE LA SURFACE	762	1295	5
AVEC ALIMENTATION ET CAVITÉS POUR INSERTION DE PRISES ÉLECTRIQUES OU DE PRISES DE DONNÉES SUR UN CÔTÉ	TISSU PUNAISABLE	EN-DESSOUS DE LA SURFACE	1067	1295	3
AVEC ALIMENTATION ET CAVITÉS POUR INSERTION DE PRISES ÉLECTRIQUES OU DE PRISES DE DONNÉES SUR UN CÔTÉ	TISSU PUNAISABLE	EN-DESSOUS DE LA SURFACE	1067	915	2
SANS ALIMENTATION	TISSU PUNAISABLE	SANS OBJET (NOTA : MODULES D'ALIMENTATION PAR LE BAS REQUIS SELON LES PLANS)	610	1295	2

ANNEXE D Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

L'entrepreneur doit remplir et soumettre l'attestation des exigences de vaccination contre la COVID-19 ci-dessous avec sa soumission.

Je,(prénom et nom de famille), en tant que représentant de
(nom de l'entreprise), dans le cadre de la demande de soumissions numéro
(insérer le numéro de la demande de soumissions), garantis et atteste que tous les
membres du personnel que (nom de l'entreprise) fournira dans le cadre du présen
contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires
seront:
(a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
(b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs
de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur droits de la personne, à condition que des mesures
d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci;
jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de
vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.
J'atteste que tous les membres du personnel fournis par (nom de l'entreprise) ont été informés des
exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des
fournisseurs, et que(nom de l'entreprise) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.
J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute l
durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une
vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas
respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fausse pendant la période de soumission des propositions ou de
contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des
renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou
exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.
Signature :
Date :

Facultatif

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.